



CONTRAT DE LOCATION

PONCTUELLE

COMMUNE DE PONTEVÈS

Pour toute demande de réservation de l'Espace des Claux, merci de bien vouloir compléter ce formulaire.

NB : La demande de réservation ne signifie pas l'acceptation de votre demande.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 04.94.77.11.41

Accusé de réception de la demande :

Reçue le

Cachet

Demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Dénomination de la personne morale :

Responsable de la manifestation : Téléphone :

Référent sécurité : Téléphone :

Demande

Nature de l'évènement :

Manifestation payante : oui non Manifestation ouverte au public : oui non

Dates de location :

Horaires :

Effectif maximum :

Type d'activité (X, L ou R) :

Cochez le pack et la configuration choisie (en fonction de votre type d'activité et du règlement)

Pack 1 : L'ACCUEIL + SALLE A

Configuration A : ESPACE SCÉNIQUE NON ACCESSIBLE → 120 personnes maximum

Configuration B : OBLIGATION DE PODIUM préinstallé (12m² minimum) → 210 à 290 personnes maximum

Configuration C (professionnels du spectacle/spectacle vivant)

Tribune dépliée — 142 places assises + 30 personnels

Tribune dépliée — 142 places assises + 64 places assises supplémentaires + 20 personnels

Configuration D → 230 personnes maximum

Cadre réservé Mairie

Tarif : €

Tribune : €

Total à payer : €

Caution dommages : 1 500 €

Caution ménage : 150 €

Clé à fournir :

Pack 2 : Accueil (50 personnes maximum)

Pack 3 : Salle B (50 personnes maximum)

Coffret électrique extérieur (fournir la liste du matériel qui sera branché)

Détails pour tout autre demande ne figurant pas (particularités électriques, puissance électrique nécessaire /// appareil d'une puissance supérieure à 1500 WATT,...)

.....
.....
.....

Pièces à joindre avec le CONTRAT DE LOCATION :

La **CONVENTION de SECURITE** préalablement remplie

ET (cocher)

• Pour les associations :

- Statuts de l'association de l'année en cours
- Procès-Verbal de l'assemblée générale de l'année en cours
- Document officiel justifiant la domiciliation du siège social
- Attestation d'assurance association

Pour les particuliers :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation d'assurance dommage aux biens

Forfaits et couts supplémentaires :

L'utilisation de la tribune télescopique et de la régie est soumise à un forfait obligatoire de 300 €

Tarif table endommagée ou manquante : 80 euros / table

Tarif chaise endommagée ou manquante: 50 euros / chaise

Tarif clef endommagée ou manquante : 300 euros / clef

Je soussigné(e), auteur de la présente demande :

Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus

M'engage à respecter l'intégralité des dispositions du DOSSIER DE LOCATION et notamment

la **Convention de sécurité ET le Règlement Intérieur** d'utilisation de l'Espace des Claux mis à ma disposition et en accepte les conditions.

Nom : Prénom :

A Pontevès, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet :

- oui
- non

Visa de l'élu :

Suite à la demande :

- Accord

Non accordé - Motif :